



SS

SIMON ASSOCIÉS
RESEAU SIMON AVOCATS

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ET RETOURNEMENT

DES EXPERTS RECONNUS,
AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ET RETOURNEMENT

L'activité du département, avec une équipe entièrement dédiée, qui s'appuie sur toutes les autres pratiques du cabinet, intervient notamment dans les secteurs de la distribution, l'industrie, l'immobilier, la construction, la promotion, les services, les soins médicaux et médicaux-sociaux, les réseaux, l'internet et les technologies de l'information, l'hôtellerie, la publicité, la banque, l'industrie du luxe, l'industrie pharmaceutique, l'assurance, la métallurgie et l'édition.

Prévention de la défaillance des entreprises

- Analyse du risque (diagnostic, organisation, communication)
- Mise en place de procédures de prévention (mandat ad hoc, conciliation)
- Suivi de la prévention, négociation et rédaction de protocoles d'accords dans l'intérêt du dirigeant et de l'entreprise, des investisseurs ou des financiers
- Gestion et suivi des relations entre les acteurs de la prévention
- Restructuration de l'entreprise
- Abandon ou cessions de créances et cessions d'actifs
- Augmentation de capital
- Adossement financier ou cession de l'entreprise ou entrée d'un investisseur ou d'un industriel



Traitement judiciaire des entreprises en difficulté

- Analyse du risque
- Mise en place de procédures collectives telles que sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire
- Régularisation de la déclaration de cessation des paiements
- Assistance dans les relations avec les mandataires de justice
- Préparation, négociation et rédaction du plan de continuation
- Déclaration de créances, suivi des procédures de contestation de créances
- Suivi du plan de continuation adopté
- Suivi de la procédure devant le tribunal de commerce

Acquisition d'entreprises en difficultés (Prepack Cession, RJ ou LJ)

- Veille sur les opportunités de reprise par secteur d'activités
- Analyse du risque au terme d'un audit juridique de la société cible
- Rédaction et négociation du plan de cession
- Suivi de la procédure avec les organes judiciaires et le tribunal de commerce
- Rédaction des actes de cession

Simon Associés conseille :

- Sociétés
- Dirigeants d'entreprises
- Fonds d'investissements
- Banques et mezzaneurs
- Créanciers et financiers

À propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, au service des entreprises. Comptant aujourd'hui en France plus de 70 avocats et juristes, dont 23 associés, Simon Associés rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats. Membre de plusieurs organisations économiques, Simon Associés est présent en France (16 villes) : via nos cabinets intégrés à Paris, Nantes, Montpellier, Perpignan, et maintenant Lille, via le réseau Simon Avocats, et à l'International : via le réseau Simon International (60 pays) grâce à des accords d'alliances stratégiques avec des cabinets de renom, dont Pékin, ville à partir de laquelle nous rayonnons sur 65 villes à travers toute la Chine.



DERNIÈRES DISTINCTIONS

2020

LE POINT

- 5* dans le domaine « Droit commercial, des affaires et de la concurrence »
- 5* dans le domaine « Droit de la Consommation »

2020

DÉCIDEURS

- Procédures collectives : conseil des entreprises mid-cap et de leurs actionnaires > incontournable
- Clientèle : mandataires judiciaires > incontournable
- Clientèle : LBO en difficulté > excellent
- Clientèle : banques et détenteurs de titres de créances > excellent

2020

LE MONDE DU DROIT

- Entreprises en difficulté > N°1 des cabinets d'avocats français

2020

OPTION DROIT & AFFAIRES

- Procédures collectives (sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires) > ***
- Prévention des difficultés et renégociation de dettes > **





L'ÉQUIPE



Jean-Charles SIMON
Associé-gérant
jcsimon@simonassocies.com



Marie ROBINEAU
Associée
mrobineau@simonassocies.com



Emmanuel DRAI
Associé
edrai@simonassocies.com



Sophie NAYROLLES
Associée
snayrolles@simonassocies.com



Philippe SAIGNE
Associé
psaigne@simonassocies.com



Laure WAREMBOURG
Associée
lwarembourg@simonassocies.com



Kristell QUELENNEC
Associée
kquelenne@simonassocies.com



Laurence PHILIPPE
Juriste
lphilippe@simonassocies.com



Paul MINET
pminet@simonassocies.com



Hélène REJOU-MECHAIN
hrejou-mechain@simonassocies.com



Sarah KACEL
skacel@simonassocies.com



Marine GUILLEMIN
mguillemin@simonassocies.com

Simon Associés est aujourd'hui un des acteurs de référence pour les PME et ETI. Le Cabinet est un acteur reconnu du monde de l'entreprise en difficulté via une équipe entièrement dédiée de professionnels rompus et aguerris à la pratique.

Le département Entreprises en difficulté est aujourd'hui représenté par :

- 7 avocats associés
- 5 avocats collaborateurs

Plusieurs de nos associés sont membres de l'ARE, de l'IFPPC, de Prévention et Retournement, et de l'AARO, associations et organisations de référence en France dans ce domaine d'activité.



RÉSEAU SIMON EN FRANCE



www.simonassociés.com



+33 153 962 000

BUREAUX SIMON ASSOCIÉS : Paris - Lille - Montpellier - Nantes - Perpignan

RÉSEAU SIMON AVOCATS : Aix-en-Provence - Belfort - Bordeaux - Caen - Clermont-Ferrand - Le Havre - Lyon - Marseille - Metz - Rouen - Saint-Etienne

SIMON INTERNATIONAL* : Algérie - Argentine - Arménie - Azerbaïdjan - Bahamas - Bahreïn - Bangladesh - Belgique - Birmanie - Bolivie - Brésil - Bulgarie - Cambodge - Cameroun - Chili - Chine - Chypre - Colombie - Corée du Sud - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Égypte - El Salvador - Emirats Arabes Unis - Estonie - États-Unis - Guatemala - Honduras - Hongrie - Île Maurice - Îles Vierges Britanniques - Inde - Indonésie - Iran - Italie - Kazakhstan - Koweït - Luxembourg - Madagascar - Malte - Maroc - Mexique - Nicaragua - Oman - Panama - Paraguay - Pérou - Portugal - Qatar - RD Congo - République Dominicaine - Sénégal - Singapour - Suisse - Thaïlande - Tunisie - Uruguay - Venezuela - Vietnam - Zimbabwe *Conventions transnationales

